

Le MAE irakien tente de rassurer

Lamamra soulève la question des détenus algériens en Irak

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3805 - Ven.26-Sam.27 février 2016 - Prix : 10 DA

64 morts et plus de 400 blessés
en une semaine

La route de plus en plus meurtrière

Page 3

Le programme a été un échec

Seulement 10% des entreprises adhèrent à la mise à niveau

Page 2

Un cessez-le-feu peu tenable

Par Mohamed Habili

Au départ il s'agissait d'un arrêt des hostilités d'une semaine seulement, pour des raisons humanitaires, en particulier pour permettre aux secours d'arriver aux populations assiégées et affamées. Et puis voilà que dans les dernières heures précédant le début du cessez-le-feu, fixé à vendredi à minuit, il n'était plus question de limite dans le temps pour ce dernier. Or il ne s'agit dans tous les cas que d'un arrêt partiel des hostilités, étant donné que la guerre devrait continuer contre les groupes qualifiés de terroristes aussi bien par les Etats-Unis que par la Russie, et qui sont Daech et Djihad Al-Nosra. Dans la supposition, rien moins qu'évidente, où le cessez-le-feu est effectivement respecté par les autres forces en présence, à l'exclusion bien sûr de ces deux groupes, faudrait-il alors faire comme si les armes ne devaient plus reparler en Syrie ? On serait porté à le croire à écouter l'émissaire onusien, Steffan Di Mistura, et même le président des Etats-Unis, dans leurs interventions respectives à la veille de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Du côté des Etats-Unis d'ailleurs, avant que Barack Obama ne s'exprime en ce sens, il y a eu les propos tenus par le secrétaire d'Etat lors de son audition par une commission du Congrès, dans lesquels il était question d'un «Plan B», pour le cas où le cessez-le-feu ne tiendrait pas. Comme si, justement, le cessez-le-feu était conçu pour durer indéfiniment, encore qu'il n'y ait pas eu grand monde aux Etats-Unis, et même ailleurs, pour prendre au mot John Kerry à cet égard.

Suite en page 3

Logements

AADL 2, une hausse des prix évoquée



Les prix des logements location-vente de l'AADL 2, dont le programme date de 2013, pourront connaître une augmentation, a laissé entendre jeudi le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune. Page 2

19^e Fête de l'olive

Les oléiculteurs relancent les pouvoirs publics sur leurs préoccupations

Page 4

Don culturel de la Chine

L'opéra d'Alger bientôt ouvert au public

Page 13

Logements

AADL 2, une hausse des prix évoquée

■ Les prix des logements location-vente de l'AADL 2, dont le programme date de 2013, pourront connaître une augmentation, a laissé entendre jeudi le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune.

Par Meriem Benchaouia

Selon lui, une éventuelle hausse des prix n'était pas à exclure. «L'augmentation des prix des logements n'est pas à l'ordre du jour et aucune décision n'a été prise dans ce sens, mais cette question n'est pas à exclure concernant les souscripteurs au programme AADL 2», a indiqué le ministre qui effectuait une visite d'inspection de nombre de projets relevant de son secteur dans la wilaya d'Alger. Il a tout de même précisé que «si une telle décision venait à être prise», la hausse oscillerait entre 5% et 10%, rappelant que «l'Etat prenait actuellement en charge 50% du coût de réalisation des logements selon la formule "location/vente" supervisée par l'Agence nationale de développement et d'amélioration du Logement "AADL"». Concernant les souscripteurs au programme AADL 1, une décision «officielle» a été prise pour le maintien des prix proposés, soit 2 100 000 dinars pour un F3 et 2 700 000 dinars pour un F4. Par ailleurs, 91 500 logements sont actuellement en cours de réalisation selon la formule location-vente à Alger, avec des taux d'avancement variables, selon l'exposé présenté lors de la visite. Les sites concernés sont :

Djenane Sfari (1 500 unités), Aïn Malha (1 500 unités), Ouled fayet 1 (1 500 unités) et Ouled Fayet 2 (1 500 unités), El Kerrouche à Reghaïa (5 000 unités), Djenane Nouar El Louz à Aïn Beniane (500 unités), Aïn Benian (600 unités), Dermouche3 à Bordj el Bahri (1 100 unités), Bordj el Bahri (600 unités) et Herraoua (1 400 unités). Il s'agit aussi de la nouvelle ville de Sidi Abdellah (35 900 unités), la nouvelle ville de Bouinan (21 700 unités), Douaouda (1 200 unités), Chaïba à Tipasa (1 900 unités), Fouka (1 200 unités), Bousmaïl 1 (2 100 unités), Bousmaïl 2 (2 400 unités), Khemis el Khechena à Boumerdes (3 000 unités). Outre les sites précités, cinq autres projets ont été soumis au gouvernement pour adoption en vue de la réalisation de 5 900 unités à Sidi Abdellah, Faïzi et Kharouba (Boumerdes), outre 1 000 logements à Ouled Fayet, objet de consultations pour le choix du maître d'œuvre. Les logements en question seront destinés aux souscripteurs au programme 2001-2002 (sites de



Djenane Sfari-Aïn Malha, Reghaïa, Ouled Fayet, Sidi Abdellah et Bouinan), alors que le surplus profitera aux souscripteurs de 2013.

Distribution de 2 400 logements en juin

En juin, l'AADL procédera à la remise des clefs de 1 200 logements à Djenane Sfari et de 1 200 autres à Ouled Fayet au profit des souscripteurs aux programmes 2001-2002 qui ont commencé à recevoir leurs décisions de pré-affectation à partir du 8 février, a fait savoir le ministre. 300 autres unités seront distribuées d'ici la fin de l'année à Ouled Fayet et Djenane Sfari où les travaux de voirie connaissent un avancement sensible. M. Tebboune a insisté sur

l'impératif d'entamer les travaux d'aménagement et de voirie parallèlement à la réalisation des logements pour réduire les délais de réception des projets. Les logements en voie de réalisation à Ouled Fayet s'inscrivent dans le cadre du «quartier structurant de l'entrée ouest d'Alger», considéré comme un pôle urbain intégré qui compte 18 écoles primaires, 8 CEM, 6 crèches, une maison de jeunes, une polyclinique, une mosquée, un siège de sûreté urbaine, un marché et une gare routière. La nouvelle ville de Sidi Abdellah se prépare à accueillir 8 000 nouvelles familles qui bénéficieront de logements AADL d'ici à décembre 2016. Durant cette visite, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation

de 10 000 nouveaux logements location-vente (AADL) à Sidi Abdellah, confié à l'entreprise turque «Atlas».

Remise des pré-affectations LPP à partir du 15 mars

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) entamera la remise des décisions de pré-affectation aux souscripteurs au programme de logement public promotionnel (LPP) à partir du 15 mars prochain, a annoncé le ministre de l'Habitat. Dans des déclarations à la presse en marge de sa visite d'inspection, M. Tebboune a indiqué que «les décisions de pré-affectation devaient être remises aux souscripteurs au programme LPP en décembre 2015, cependant cer-

taines données nous ont contraint à reporter cette opération», ajoutant que «cela se fera le 15 mars». Il a également annoncé que le prix définitif des logements serait évalué sur la base du prix du mètre carré, soit 95 000 DA, sachant que la superficie d'un F3 avoisine les 75 m² contre 100 m² pour un F4 et 120 m² pour un F5. Le ministre a également inspecté deux projets de réalisation de logements LPP à Sidi Abdellah. Le premier compte 1 200 unités qui seront distribuées à partir du premier trimestre 2017, tandis que le deuxième prévoit la réalisation de 1 067 unités qui seront remises à leurs bénéficiaires à partir de fin mai 2016. M. B.

Le programme a été un échec

Seulement 10% des entreprises adhèrent à la mise à niveau

Le programme national de mise à niveau des petites et moyennes entreprises (PME), n'a pas atteint les objectifs fixés. Sur les 1 800 entreprises inscrites, à l'échelle nationale, à ce programme, seules 10 % d'entre elles y ont été «intégrées effectivement» et affichent déjà des signes d'amélioration. Le constat émane de l'association générale des entrepreneurs algériens (AGEA).

Les entreprises algériennes n'adhèrent pas au programme national de mise à niveau initié par les pouvoirs publics. Ce programme est un ensemble d'actions matérielles et immatérielles à mettre en place pour élever les performances et la compétitivité de l'entreprise. Il a été lancé en 2010 pour l'amélioration de la compétitivité de 20 000 PME algériennes activant dans l'industrie, le BTPH, la pêche, le tourisme, les services, le transport et les services TIC. Il consiste notamment à assurer un accompagnement dans l'investissement immatériel, l'amélioration de la compétitivité des PME, la normalisation, la propriété intellectuelle et industrielle et la formation des ressources humaines. Le programme devrait s'achever en 2014. Mais force est de constater que cette mise à niveau n'a été réalisée qu'à hauteur de 10 % en l'espace de 5 années de mise en œuvre.

La pérennisation de l'entreprise est tributaire de sa mise à niveau. Ce programme est le seul et meilleur choix qui s'offre aux

entreprises algériennes voulant relever les défis imposés, aujourd'hui, à l'économie nationale hors hydrocarbures, ont indiqué les spécialistes lors d'une journée d'étude tenue au centre de recherche scientifique de l'université de Batna 1 sur «la loi de finances 2016, les marchés publics et le développement de l'investissement».

Selon des données communiquées par le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), Mouloud Kheloufi, sur les 1 800 entreprises inscrites, à l'échelle nationale, au programme de mise à niveau, seules 10 % d'entre elles y ont été intégrées effectivement. Un chiffre, qui reste, bien évidemment, en dessous des attentes.

Pour lui, le peu d'engouement des entreprises pour la mise à niveau est la conséquence d'un manque de communication. Selon lui, un débat sérieux doit être engagé sur le devenir de l'entreprise algérienne. L'AGEA qui a organisé, depuis sa création en 2003, 83 rencontres, œuvre constamment à exhorter les entreprises à engager leur mise à niveau pour «une plus grande efficacité économique», a encore indiqué son président.

L'objectif 2016 de l'Association est de «faire de sorte que tous les projets mis sur le marché national en matière de bâtiment soient confiés à des entreprises nationales», a-t-il ajouté au cours de cette rencontre nationale qui a réuni 600 représentants d'entre-

prises du secteur du BTPH (bâtiment - travaux publics - hydraulique) en présence d'un représentant du Premier ministre dont le déplacement à Batna traduit, selon Kheloufi, «l'intérêt du gouvernement pour l'investissement et l'entreprise algérienne, qu'elle soit publique ou privée».

La mise à niveau est un défi et un enjeu qui s'inscrivent dans la démarche globale d'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale en général et de l'entreprise en particulier, dans une dynamique de substitution et de véritable alternative de croissance hors hydrocarbures, à travers l'émergence d'un environnement attractif. Aussi, la mise à niveau des PME, est avant tout, soutient Mouloud Kheloufi, un processus continu d'apprentissage, de réflexion, en vue d'acquiescer des attitudes nouvelles, des réflexes et des comportements d'entrepreneurs, et des méthodes de management dynamiques et innovantes.

En résumé, la mise à niveau n'est pas une opération limitée dans le temps, notamment si l'on doit tenir compte des changements permanents qui interviennent dans l'environnement technique, commercial et financier de la PME, explique l'intervenant, soulignant que la mise à niveau est un processus qui ne consiste pas à changer à un moment donné ses équipements ou élargir son potentiel de production.

Louiza Ait Ramdane

Le MAE irakien tente de rassurer

Lamamra soulève la question des détenus algériens en Irak

■ La question angoissante des prisonniers algériens détenus en Irak a été soulevée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, à l'occasion de la visite en Algérie de son homologue irakien, Ibrahim Al-Ashaiqer Al-Jaafari, qui s'est engagé à coopérer sur ce dossier même s'il n'y a pas de solution immédiate. Pour sa part, Alger annonce la réouverture de l'ambassade d'Algérie à Bagdad.

Par Nacera Chennafi

Le ministre irakien des Affaires étrangères, Ibrahim Al-Ashaiqer Al-Jaafari, a affirmé, jeudi à Alger, que son pays coopérait avec l'Algérie sur le dossier des Algériens détenus en Irak.

Dans une déclaration à la presse au terme de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, M. Al-Jaafari a indiqué, concernant les détenus algériens en Irak, que cette question a été soulevée par M. Lamamra lors des entretiens qui ont lieu entre les deux responsables.

Le MAE irakien dit comprendre et partager le souci du responsable algérien quant à l'intégrité de ses concitoyens. A ce propos, il s'est engagé à solliciter, personnellement, le ministre irakien de la Justice, tout en rappelant que la question des prisonniers n'est pas du ressort du ministère des Affaires étrangères.

Le 13 février, les familles des détenus algériens en Irak, à travers leur Coordination, ont affichés leurs craintes quant à des exécutions surprises de leurs enfants. Pour rappel, en 2012, a eu lieu l'exécution de Abdellah Belhadi, un détenu algérien, et huit autres Algériens sont toujours détenus dans les prisons irakiennes. Pour sa part, le chef de la diplomatie algérienne a



annoncé la «réactivation» de l'ambassade d'Algérie à Bagdad «bientôt», précisant qu'il s'agissait d'une relance des activités de l'ambassade, sans pour autant annoncer de date.

A ce propos, M. Lamamra a expliqué que l'ambassadeur est sur place et se déplace régulièrement, lui et les autres membres de l'ambassade, affirmant qu'il n'a jamais été question de fermeture de l'ambassade et «une telle mesure ne saurait intervenir», a-t-il précisé. Dans ce sillage, il a réaffirmé le «souci» de l'Algérie de maintenir ses relations avec l'Irak à un haut niveau en gardant les canaux de communication ouverts. Il s'agit de «nombre d'activités dont des rencontres régulières entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays, lors des fora internationaux ou en marge de réunions de la Ligue arabe, de l'ONU ou de

l'OCI». Selon le MAE algérien, l'ambassade d'Algérie à Bagdad reprendra ses activités à travers un personnel qui répondra aux exigences de l'action diplomatique, conformément à ce qui a été convenu lors de cette visite, à savoir l'actualisation et le développement des accords existants entre les deux pays et la présentation aux hommes d'affaires irakiens des potentialités et opportunités offertes par le marché algérien dans la perspective de hisser le niveau du commerce et des investissements entre les deux pays.

Il a expliqué que l'Algérie veut que les liens entre les deux pays soient «basés en premier lieu sur des relations humaines constructives, empreintes d'amitié et de fraternité à la faveur d'un partenariat gagnant-gagnant».

S'agissant de la Commission mixte algéro-irakienne en pers-

pective, elle se tiendrait à Bagdad à une date qui sera définie ultérieurement, selon Lamamra. Il a souligné la volonté des deux pays de voir les résultats de cette visite constituer un «nouveau point de départ» dans les relations bilatérales, précisant qu'«il reste encore beaucoup à faire concernant certains volets, une seule réunion ou une seule visite n'étant pas suffisante pour parvenir à des solutions».

Par ailleurs, la visite du chef de la diplomatie irakienne a permis d'évoquer plusieurs questions ayant trait notamment à la coopération bilatérale et aux moyens de l'élargir davantage aux domaines économique, sécuritaire, culturel, touristique et à l'investissement. Les questions régionales qui touchent en particulier le monde arabe ont été aussi évoquées lors de cette visite, notamment la situation en Syrie, au Yémen et en Libye et bien sûr la question palestinienne.

S'agissant de la chute des prix du pétrole qui pénalise les pays producteurs, M. Jaafari a précisé que la baisse «imprévue» des cours du pétrole menaçait l'économie de plusieurs pays, soulignant la nécessité de plafonner et de rationaliser la production, d'autant que ce secteur obéit à la loi de l'offre et de la demande.

N. C.

64 morts et plus de 400 blessés en une semaine

La route de plus en plus meurtrière

Les accidents de la circulation, un vrai drame qui s'éternise. Cette semaine encore, au niveau national, pas moins de 64 personnes sont décédées et 411 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, affirme le bilan des services de la Gendarmerie nationale. Le facteur humain est l'unique cause de ces accidents de la route et l'âme humaine est le prix à acquitter. Chaque jour, les routes algériennes témoignent des différents drames routiers. En effet, les conducteurs ne semblent pas effaroucher des bilans sanglants que communiquent les services de la Gendarmerie nationale. Abusant de la vitesse, les citoyens perdent la vie au volant. Cette semaine encore pas moins de 64 personnes sont décédées et 411 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas d'Alger et de M'sila avec 12 accidents chacune, suivies des wilayas de Ouargla 10 accidents puis de Laghouat et de Tébessa avec 9 accidents chacune. Le facteur humain est à l'origine de 90,05% des accidents de la route, suivi de l'imprudence des piétons 4,52% et de l'état des véhicules 3,17%, ont précisé les services de la Gendarmerie nationale. Et dans les zones urbaines, dix personnes ont trouvé la mort et 232 autres blessées dans des acci-

dents de la circulation survenus, révèle cette fois-ci un bilan des services de la Direction générale de la Dûreté nationale. Les mêmes services ont enregistré un net recul par rapport aux chiffres recensés la semaine dernière avec une baisse du nombre des accidents (-12) et des blessés (-15) alors que le nombre de décès a augmenté +4. Cette fois-ci l'élément humain est de 91,71% responsable de ces accidents, outre d'autres facteurs liés à l'état du véhicule et des routes. Les services de la DGSN appellent alors les utilisateurs de la route à faire preuve de vigilance et à respecter le code de la route en évitant les excès de vitesse et en procédant au contrôle régulier des véhicules. Pour faire face à ces accidents routiers, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, avait déclaré qu'un mécanisme sera mis en place prochainement. «La création de ce mécanisme multisectoriel a pour objectif d'éradiquer, ou, au moins, de diminuer le nombre des accidents de la route», souligne-t-il. Le ministre a précisé, en outre, que «le travail porte actuellement sur l'aspect juridique et réglementaire de ce mécanisme en concertation avec les secteurs concernés pour passer, ensuite, à l'action». Certaines renvoient la cause de ce nombre élevé des accidents de la route à la formation des conducteurs. Et visant à améliorer

le niveau d'apprentissage de la conduite, le ministère des Transports, selon le président de la Fédération nationale des auto-écoles, Aoudia Zineddine, a décidé d'augmenter le volume horaire d'apprentissage du code de la route et de la conduite (théorie et pratique) qui passera dès avril prochain de 30 à 55 heures. En effet, les auto-écoles seront tenues, à compter du mois d'avril prochain, de porter le volume horaire des postulants à 55 heures en application du nouveau programme d'apprentissage du ministère des Transports et en coordination avec les partenaires du secteur dont la FNAE, indiquait M. Aoudia. Certains propriétaires d'auto-écoles exerçant à Alger, trouvent que le nombre d'horaires n'a aucune relation avec ses accidents. «Le problème n'est pas dans la formation des conducteurs mais plutôt dans le contrôle de soi. Et si on analyse bien les différents accidents qui se surviennent aujourd'hui, on trouvera que la vitesse est la cause principale de ces accidents ; or les nouveaux conducteurs n'abusent pas de la vitesse car ils sont nouveaux et ont encore peur de la route», nous explique un propriétaire d'une auto-école située à Alger-Centre, avant d'ajouter : «Certains conducteurs appliquent le code de la route seulement quand un policier est présent».

Thinhinene Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

Un cessez-le-feu peu tenable

suite de la page Une

Le principe du cessez-le-feu n'est toutefois pas un choix des seuls Etats-Unis, qu'ils auraient ensuite imposé à tous les acteurs, mais un projet convenu de bout en bout avec la Russie. Si elle n'avait pas été là pour l'imposer à ses alliés, et d'abord au régime syrien, qui avait intérêt à pousser son avantage, il aurait été une simple vue de l'esprit. Pour autant, sa mise en œuvre concrète risque bien de ne durer pas même la petite semaine envisagée au départ, et qu'ensuite on avait eu tendance à passer sous silence, tant il reste de désaccords entre les deux camps sur l'identité des groupes terroristes. Il est pour le moins significatif que dans son allocution Barack Obama n'ait désigné que Daech comme groupe que la coalition internationale devrait continuer de frapper en Syrie, se gardant de citer Djabhat Al-Nosra, pourtant également considérée comme terroriste par son pays. Cette omission est facile à comprendre : Djabhat Al-Nosra est alliée des groupes de l'opposition dite modérée, et elle est présente dans la région d'Alep, insérée dans le même dispositif de défense des positions attaquées par l'armée syrienne et les avions russes. Les états-majors américain et russe sont censés avoir échangé des informations sur les positions des groupes terroristes, afin que ceux qui ne le sont pas ne soient pas attaqués pendant le cessez-le-feu, ce qui le cas échéant aurait pour conséquence de le torpiller. Mais si les combattants de Djabhat Al-Nosra sont mêlés à ceux des autres groupes, comment leurs ennemis feront-ils pour les distinguer de leurs compagnons, quant à eux concernés, couverts par le cessez-le-feu ? Il faudrait pour cela que chaque opération au sol et que chaque bombardement aérien soient d'une précision plus que chirurgicale, diabolique. Que chaque tireur du côté syrien ne soit pas seulement un tireur d'élite mais qu'il dispose d'un flair particulièrement sûr pour savoir à chaque fois que ce qu'il a au bout du fusil est une cible légitime, que ce n'est pas sur le cessez-le-feu qu'il s'apprête à faire feu.

M. H.

19^e Fête de l'olive

Les oléiculteurs relancent les pouvoirs publics sur leurs préoccupations

■ Ils sont au total 127 agriculteurs, paysans, oléiculteurs et artisans qui ont pris part à la 19^e fête de l'olive d'Akbou organisée par l'Association pour le développement de l'oléiculture et des industries oléicoles de la wilaya de Béjaïa, avec ses nombreux partenaires dont l'APC d'Akbou, la direction des services agricoles, la chambre d'agriculture de la wilaya.

Par Hocine Cherfa

Ils sont venus de onze wilayas du pays dont Biskra, Tissemsilt, Tizi-Ouzou, Alger, Tipasa, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Boumerdès, Béjaïa, Oran, M'sila, Guelma, Ghardaïa, etc. Ces derniers ont exposé leurs divers produits (olives (variétés multiples), oliviers, huile (plusieurs variétés), mile, pâtes traditionnelles d'orge, de blé, de farine, figues sèches, etc...) dans un grand chapiteau installé à la place colonel Amirouche de la ville et aussi et dans des stands érigés toujours au niveau de cette cour jouxtant le siège de l'APC situé au centre-ville. Des stands ont été animés aussi par la Badr, la Cnac, l'Absej, la CNMA, etc... et bien d'autres artisans qui ont exposé des produits du terroir, des produits artisanaux, etc... Cette rencontre qui a drainé beaucoup de monde (des milliers de visiteurs) confirme une fois de plus son importance et son caractère national. Elle est devenue incontournable pour les paysans qui n'arrivent pas encore à dépasser les problèmes auxquels ils sont confrontés en dépit des efforts engagés par l'Etat à travers certains fonds et dispositifs d'aide mis en œuvre ces dernières années. En fait c'est le plus grand rendez-vous d'agriculteurs de la région et de la vallée de Soummam. Les paysans dont les membres de l'association voulaient encore relancer les pouvoirs publics sur la nécessité de trouver des solutions aux soucis des petits paysans des montagnes, aux oléiculteurs et aux paysans de manière générale afin de produire de la richesse dans une région hautement réputée pour ces bonnes olives et huiles qui peuvent constituer une véritable ressource économique à la place de la grande industrie. C'est d'ailleurs ce que nous ont déclarés Arezki Iskounène et Aït Keddache respectivement, président et vice-président de l'association pour le développement de l'oléiculture et des industries oléicoles de la wilaya de Béjaïa qui revendiquent, entre autres, «la mise en œuvre d'un fonds spécial en faveur de l'agriculture de montagne, et des produits du terroir qui comprendra toutes les petites actions dont a besoin de réaliser le paysan, la création d'un centre de conditionnement et de collecte d'huile, seule façon d'aider les paysans à écouler leurs produits, la labellisation des produits de qualité pour assurer leur traçabilité et pour se préparer en même temps à l'exportation d'huile d'olive de la région, une fois les choses prêtes». C'est aussi ce que pense le subdivisionnaire de

l'agriculture d'Akbou M. Takournant qui a abondé dans le même sens avant de revenir sur le programme à initiative locale (PIL) réalisé en 2015 par «la plantation de 15 400 nouveaux oliviers dans les communes de la daïra d'Akbou dont Ighram, Chellata». «Le nouveau programme, dit-il, comprend 22 000 plants et aussi l'ouverture de 19 km de pistes agricoles dans les communes de la daïra sans oublier, dit-il les crédits Ettahadi et RFIG mis en place en faveur des agriculteurs». M. Aït Keddache dira: «nous voulons couvrir d'abord la consommation nationale en huile d'olive avant de penser à l'exportation». Et d'ajouter: «les Algériens consomment 1 litre d'huile d'olive par an en moyenne et cela est très faible». Pour notre interlocuteur, «il y a des régions du pays comme le Sahara où l'huile d'olive n'arrive même pas». «Nous attendons toujours la labellisation depuis six ans», lance cet oléiculteur dont l'huile a reçu un prix international il y a quelques années. Approché à l'occasion, le chef de service organisation de la production et appui technique à la direction des services agricoles Abdenour Aïssat revient sur la production d'huile



obtenue cette année qui «se rapproche des 21 millions de litres» et insiste sur le fait que «la campagne de trituration n'est pas encore bouclée». Il faut dire que dans la région de Tazmalt la

campagne de cueillette d'olives n'est pas encore finie, comme nous l'avons constaté ces derniers jours et même hier matin. Le rendement moyen est de 21 litres par quintal. M. Aïssat dira aussi que «le programme PIL a reçu une très bonne adhésion chez les fellahs de la région et va se poursuivre encore cette année par la plantation de 120 000 nouveaux arbres». Il a rappelé que «l'année dernière 220 000 oliviers ont été plantés et en 2013 le nombre de plants étaient de 285 000», ajoute-t-il. M. Meklat qui est aussi responsable à la direction des services agricoles (DSA) a indiqué que «le nombre de bénéficiaires de ce dispositif est de 26 000 au total pour un nombre de 600 000 plants environ vers la fin de 2016». Enfin, il y a lieu de rappeler que le prix de l'huile d'olive cette année est situé entre 550 DA et 650 voire 700 DA le litre parfois. Un prix qui reste très élevé comparativement à la production qui a atteint, faut-il le souligner, un très bon niveau. A noter que le programme de ce rendez-vous comprend plusieurs conférences et communications qui seront animées par plusieurs thèmes, par des spécialistes.

H. C.

Formation professionnelle/Rentrée

Plus de 170 000 nouveaux stagiaires attendus demain

Plus de 170 000 nouveaux stagiaires rejoindront dimanche les établissements de formation-session février 2016, a annoncé jeudi le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki.

Invité du Forum du quotidien «El Moudjahid», M. Mebarki a précisé que plus de 170 000 nouveaux stagiaires, tous types confondus, rejoindraient les établissements de formation en prévision de la rentrée professionnelle, session février 2016, qui débutera dimanche.

Les inscriptions qui ont débuté le 20 février en cours ont été prolongées au 6 mars prochain pour donner la chance aux jeunes désireux de suivre une formation dans les différents établissements relevant du secteur.

Dans le souci de faire de cette rentrée une réussite, tous les moyens ont été mobilisés dont plus de 1 230 établissements de formation auxquels 10 nouvelles structures ont été ajoutées outre 25 000 formateurs, a indiqué M. Mebarki.

Le programme de formation prévoit pour cette session 282 spécialités couvrant 22 branches professionnelles introduites dans la nomenclature des spécialités de la formation professionnelle qui seront sanctionnées par un diplôme de formation et plus de 112 spécialités portant sur les formations qualificatives primaires à court terme sanctionnées par un diplôme de qualification, a précisé le ministre.

Le secteur œuvre en coordination avec les différents opérateurs économiques pour adapter les formations aux besoins exprimés et, par conséquent, faciliter l'employabilité

des diplômés en les insérant dans le monde du travail, a expliqué le premier responsable du secteur. M. Mebarki a rappelé que le secteur formait annuellement près de 250 000 jeunes dont 110 000 diplômés prévus pour la session de février, soulignant que les jeunes titulaires d'un diplôme pourront intégrer le monde du travail dans l'année qui suit la fin de leur formation.

La rentrée de la formation professionnelle sera marquée cette année par le renforcement de la formation dans les filières à caractère prioritaire à savoir, l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie et le tourisme, a ajouté le ministre. Il a été également question de renforcer les spécialités nécessaires au développement socio-économique, très demandées par les jeunes. Il s'agit en l'occurrence des énergies renouvelables (montage des panneaux photovoltaïques), a fait savoir M. Mebarki. D'autres spécialités figurent également parmi les priorités du secteur.

Il s'agit, entre autres, du bâtiment et des travaux publics (superviseur de travaux, réhabilitation du vieux bâti), l'environnement, l'eau, l'hôtellerie, le tourisme, la mécanique et le machinisme.

Dans ce contexte, le ministre a rappelé les centres d'excellence dont le secteur a entamé la réalisation pour répondre aux développements technologiques en cours. Ces centres auront pour mission l'adaptation des offres de formation avec les besoins induits par les changements économiques à travers l'introduction de nouvelles méthodes et spécialités dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les services de téléphonie et le numérique. Evoquant les établissements pri-

vés de formation, M. Mebarki a indiqué que son nombre dépassait 530 établissements agréés qui offrent plus de 16 000 places de formation.

Par ailleurs, le ministre a évoqué d'autres mesures pour augmenter les capacités de prise en charge de «la forte demande», des jeunes pour la formation en TS. Ainsi plus de 95 sous-branches ont été ouvertes aux centres de formation professionnelle, sous la supervision pédagogique d'instituts nationaux spécialisés concernés par ces spécialités.

M. Mebarki a insisté sur la formation par apprentissage, estimant qu'elle était «le meilleur mode», dans la formation professionnelle car facilitant l'intégration dans le monde du travail, ajoutant que le nombre des inscrits ne dépasse pas les 39% et le secteur tend à hisser ce taux à 70% à l'avenir.

Par ailleurs, le ministre a affirmé que la commission installée au niveau du secteur pour réviser le processus d'enseignement professionnel qui «n'a pas atteint les objectifs escomptés», présentera plusieurs propositions, dont la possibilité de dispenser «un enseignement professionnel supérieur», au profit des jeunes qui poursuivent leur formation dans ce processus (enseignement professionnel).

M. Mebarki a indiqué que «le dossier de cette commission sera soumis prochainement au gouvernement pour étudier les propositions acceptées par les ministères concernés, notamment la Formation professionnelle, l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur».

Yanis G.

Travaux publics

Ouali appelle à davantage de rigueur dans la réalisation des projets

■ Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a ordonné, jeudi à Jijel, aux entreprises chargées de la réalisation des grands projets relevant de son secteur, de «renforcer les moyens matériels et humains dans les chantiers» et d'élaborer des «plannings» pour respecter les délais.



Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali

Par Souad L.

Le ministre a souligné, lors de l'inspection de différents projets, qu'il était «impératif de changer les comportements et les mentalités qui ont prévalu jusque-là», soulignant au passage «l'importance accordée à ces projets en relation directe avec le développement économique du pays». M. Ouali, qui a consacré une bonne partie de sa tournée à la pénétrante autoroutière devant relier le port de Djendjen à la ville d'El Eulma sur 110 km, a exigé du groupement d'entreprises «le renforcement immédiat du chantier». Il a également enjoint à l'Agence nationale

des autoroutes (ANA), après avoir ordonné le «changement total de l'équipe en place», d'opérer «in situ, et non depuis Constantine où se trouve la direction régionale de l'Agence». C'est un véritable ultimatum que le ministre a adressé à ces opérateurs au vu du retard enregistré dans ce projet autoroutier destiné à faire jonction avec l'autoroute Est-Ouest, long de 110 km dont 45 km dans la wilaya de Jijel, 15,5 km dans celle de Mila et 50 km dans la wilaya de Sétif. Cet axe routier considéré comme stratégique dans la mesure où il désenclavera un important hinterland, comporte de nombreux ouvrages d'art, échangeurs et un grand tunnel, rappelle-t-on. «Il n'est plus question

de travailler en faisant sans cesse état de contraintes et en avançant des arguments», a martelé M. Ouali, soulignant que toutes les difficultés susceptibles d'entraver l'avancement du chantier ont été levées par l'Etat. Il a, dans cet ordre d'idées, invité les parties contractantes à établir un planning de réalisation «clair, net et précis», et à se déployer en 2 x 8 pour passer ensuite à un rythme de 3 x 8 dans le but de rattraper les retards cumulés dans l'exécution des projets. Peu après son arrivée à l'aéroport Ferhat-Abbas, la délégation ministérielle s'est rendue au port de Djendjen où le ministre, après avoir reçu des explications sur le secteur des travaux publics dans cette

wilaya, a inspecté les travaux engagés dans l'enceinte portuaire. Les opérations en cours portent sur la protection de la jetée-ouest, le rétrécissement de la passe pour éviter le phénomène d'agitation et la réalisation du terminal à conteneurs. Sur place, M. Ouali a rappelé «l'importance capitale» de ces projets en relation avec le futur complexe sidérurgique de Bellara (en réalisation) et la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma, mais aussi de portée nationale notamment dans les échanges économiques avec les wilayas limitrophes. Le ministre a aussi visité le front de mer Hocine-Rouibah où sont engagés des travaux de réhabilitation et de modernisation de cette façade maritime destinée à donner un plus au cachet touristique de la ville, avant de se rendre à El Aouana et au lieu-dit Ghar El Baz qui abrite un chantier de réalisation d'un viaduc de 280 mètres de long sur 10,50 m de large pour l'élimination d'un des plus grands points noirs de la corniche jijelienne. Dans une déclaration à l'APS, le ministre s'est dit «globalement satisfait» de la situation de son secteur à Jijel et que sa visite de terrain avait essentiellement pour but de relancer les grands projets qui constituent «l'épine dorsale du développement économique» dans la mesure où ils sont liés, en plus du désenclavement, à l'investissement, au tourisme et à l'agriculture. La wilaya de Jijel a bénéficié, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, d'une enveloppe financière de plus de cent milliards

de dinars pour la réalisation de plusieurs opérations dans tous les secteurs, dont plus de cinq milliards de dinars inscrits à l'indicatif du secteur des travaux publics. S. L./APS

Prix Le pétrole autour de 36 dollars à Londres

LES PRIX du pétrole ont progressé hier en cours d'échanges européens, portés par un nouveau regain d'espoir sur une possible amélioration de la situation fondamentale sur le marché, actuellement inondé d'offre par rapport à une faible demande. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a grimpé de 68 cents à 35,97 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Le prix du Brent est monté vendredi en fin de matinée à 36,17 dollars, au plus haut depuis le 1^{er} février. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a pris 62 cents à 33,69 dollars. Le prix du WTI est monté à 33,90 dollars, son niveau le plus élevé depuis le 1^{er} février.

«La forte hausse des cours a été déclenchée par l'annonce par le ministre vénézuélien du Pétrole d'une nouvelle réunion à la mîmars entre son pays, l'Arabie saoudite, la Russie et le Qatar», ont commenté des analystes. En début de semaine dernière, ces quatre pays s'étaient réunis à Doha et avaient convenu de geler leur production à son niveau de janvier, ce qui avait déjà donné une impulsion haussière. Mais «jusqu'à présent, aucun autre pays ne s'est engagé à respecter cet accord», ont-ils noté. L'Iran a, quant à lui, rejeté toute participation, «va même accroître sa production dans les mois à venir, et l'Irak a probablement la même position», a-t-on ajouté. «Ce qui va effectivement être débattu lors de cette réunion est ainsi peu clair, mais ce n'est probablement pas une diminution de la production de l'Arabie saoudite qui a écarté une telle option il y a quelques jours», ont fait remarquer d'autres analystes. Cependant, certains signes encourageants en provenance des Etats-Unis, membre avec l'Arabie saoudite et la Russie du trio de tête des plus gros producteurs mondiaux d'or noir, aidaient également la reprise des cours, ont-ils souligné. Selon ces analystes, «il y a, en effet, de plus en plus de signes que la production des Etats-Unis va baisser considérablement», notamment car certains producteurs de pétrole de schiste ont l'intention de fermer des unités de productions. Dans ce contexte, les investisseurs seront attentifs vendredi à la publication hebdomadaire du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis, qui «baisse de façon continue depuis neuf semaines», a-t-on rappelé. R.E.

Marchés informels

4 700 commerçants en activité à Alger

Plus de 4 700 commerçants activent dans 140 marchés informels dont certains (éliminés) se sont reconstitués, a-t-on appris auprès de la direction du commerce de wilaya. 4 715 commerçants ont été recensés à travers 140 marchés informels dans la wilaya d'Alger durant la période allant du 16 au 22 février, indique la direction du commerce sur son site internet. 56 nouveaux marchés informels où activent plus de 1 300 commerçants ont été recensés en plus des 60 marchés (éliminés) qui se sont reconstitués et qui accueillent actuellement 1 937 commerçants. Ces marchés informels sont concentrés notamment dans les circonscriptions admi-

nistratives de Bab El-Oued, Chéraga, Dar El-Beida et Bir Mourad Rais. La circonscription de Bab El-Oued compte à elle seule 17 marchés informels accueillant 1 190 commerçants alors que les circonscriptions de Zeralda et de Rouiba comptent chacune 5 marchés informels. Les services de la wilaya avaient procédé, en 2012, à une campagne visant l'éradication des marchés informels ayant permis d'éliminer 139 sites accueillant 6 113 commerçants alors que 63 marchés se sont reconstitués après la fin de cette opération en décembre 2013. Par ailleurs, 12 marchés de proximité sont en cours de réalisation dans les communes des

Eucalyptus, Ain Benian, Chéraga, Dely Brahim et Draria, pour rapprocher le citoyen de ces espaces et absorber le plus grand nombre de commerçants informels. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait lancé en août 2012 une vaste campagne de lutte contre les marchés informels en collaboration avec le ministère du Commerce. Une enveloppe de 14 milliards de DA avait été consacrée à cette opération qui porte notamment sur la réalisation de marchés de proximité à travers le pays.

Yanis G.

Croissance mondiale

Le FMI abaisse ses prévisions pour 2016 et 2017

Le Fonds monétaire international a abaissé ses prévisions de la croissance mondiale pour 2016 et 2017 en mettant en garde contre «un déraillement» de l'économie mondiale. Dans une note sur les perspectives de l'économie mondiale, publiée à la veille de la réunion du G20 finances, qui se tient depuis hier à Shanghai, le FMI a indiqué avoir revu à la baisse de 0,2% ses prévisions de la croissance mondiale à 3,4% en 2016 et à 3,6% en 2017. Il souligne que la reprise s'est affaiblie en raison des turbulences enregistrées sur les marchés financiers, alors que la persistance de cette crise pourrait le pousser à abaisser encore ses prévisions lors de la révision des perspectives de l'économie mon-

diale, prévue en avril prochain. Selon le FMI, la croissance a ralenti en fin 2015 et s'est affaiblie davantage en début 2016, affectée par la baisse de l'activité économique aux Etats-Unis, dans la zone euro, au Japon et dans les pays émergents. La chute des prix de pétrole a également réduit les perspectives de croissance dans les pays du Moyen-Orient ainsi qu'au Brésil. Ces développements présentent des risques élevés et peuvent causer un déraillement de la reprise à un moment où l'économie mondiale est très vulnérable aux chocs négatifs, avertit cette institution financière internationale. A ce propos, le FMI relève que la chute des prix du pétrole pourrait déstabiliser davantage les perspectives

de croissance dans les pays exportateurs de brut, alors que l'impact de cette dégringolade des cours pourrait se traduire également par un soutien plus faible que prévu pour la demande des pays importateurs. Ces deux facteurs vont contribuer à réduire la croissance mondiale qui sera impactée, par ailleurs, par les chocs non économiques tels que les conflits géopolitiques liés au terrorisme, aux épidémies ainsi qu'à la crise des réfugiés. Selon le FMI, les cours de brut ont nettement baissé sous l'effet des prévisions du marché annonçant une hausse soutenue de la production Opep. Ce recul important des cours pétroliers a eu aussi un effet notable sur l'investissement dans l'extraction du pétrole

et du gaz qui s'est davantage réduit. La crise nécessite des solutions politiques qui renforcent la croissance et gèrent les vulnérabilités, recommande le FMI qui appelle au maintien des politiques monétaires accommodantes. Pour les pays exportateurs de matières premières, le Fonds préconise des ajustements budgétaires, la mise en place de nouveaux modèles de croissance plus diversifiés et une flexibilité du taux de change pour amortir l'impact des chocs externes défavorables. Le renforcement de la résilience exige également une surveillance des cadres macro-prudentiels, ainsi que le renforcement du secteur des entreprises et des banques.

A.F/Agences

Blida

Trois EPIC de wilaya bientôt mis en service

■ Trois établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), chargés respectivement de l'éclairage public, de la collecte des déchets et des espaces verts, seront bientôt mis en service dans la wilaya de Blida, a annoncé jeudi le wali.

Par Salim L.

La création de ces entreprises qui auront pour mission d'exercer sur l'ensemble des 25 communes de la wilaya, répond à «l'impératif d'assurer une meilleure performance dans les trois secteurs visant à créer les conditions de vie décente aux citoyens», a expliqué Abdelkader Bouazghi, lors d'une réunion du Conseil de l'exécutif consacrée à la présentation des dispositifs administratifs et financiers de ces établissements. Il s'agit de domaines qui enregistrent un «mauvais fonctionnement» dans la wilaya et qu'il faut «absolument améliorer conformément aux orientations des hautes autorités du pays quant à assurer un service public de qualité», a-t-il précisé. Dans une première étape, les EPIC Mitidja Nadhafa (collecte des déchets), Mitidja Inara (éclairage public) et Mitidja Hadaik (jardins publics et espaces verts) devraient fonctionner avec le financement et les employés des APC dans le



cadre de contrat-programmes, a-t-il expliqué. A la fin 2016, ces établissements auront acquis une expérience et une certaine

aisance financière, ce qui mettra les employés concernés, au nombre total de 874, devant le choix de rejoindre définitivement leurs effectifs ou de rester dans leurs postes d'origine (au niveau des APC). A l'effet d'accélérer les procédures pour la mise en place officielle de ces EPIC, les présidents des APC ont été instruits de tenir des délibérations «avant le lundi 6 mars prochain» relatives à leur adhésion au projet, avant que ces EPIC, qui ont déjà établi leurs registres du commerce, comptes bancaires, adhésion à la CNAS et toutes les autres démarches inhérentes, ne soient installés définitivement et n'entrent en activité.

Eclairage public, un défi majeur

L'Epic d'éclairage public

S. L./APS

(Mitidja Inara) est appelé à relever un «grand défi» pour rendre opérationnel l'ensemble du système concerné et rattraper la «défaillance de taille» constatée actuellement, a souligné M. Bouazghi.

«Sur un total de 57 000 points lumineux que compte les 25 communes, 35 000 ne sont pas fonctionnels et seuls 6 000 points sont en bon état», a-t-il relevé, estimant que la nouvelle entreprise doit être dotée de tous les moyens nécessaires à même d'«illuminer convenablement la wilaya».

Hygiène urbaine et espaces verts, s'appuyer sur l'expérience acquise

S'agissant de la collecte des déchets et des espaces verts, la majeure partie des communes de Blida ont déjà acquis une expérience, «même si les résultats n'ont, jusque-là, pas été très satisfaisants», a noté le wali. Il a, toutefois, estimé que le travail effectué ces dernières années constitue un «élément de taille» sur lequel peuvent s'appuyer les nouveaux EPIC pour améliorer davantage la situation. Pour les déchets ménagers, à titre d'exemple, les collectivités locales parviennent à collecter une moyenne de 1 100 tonnes par jour. «Avec la mise en service des deux entreprises spécialisées et l'organisation du travail la performance sera certainement plus importante», a-t-il estimé.

La création de ces trois EPIC dans la wilaya a été annoncée en octobre 2015, conformément à la nouvelle stratégie des pouvoirs publics visant à améliorer la gestion des affaires publiques au niveau des collectivités locales.

Délivrance des cartes d'identité biométriques aux candidats au baccalauréat

DES CARTES d'identité nationale biométriques devront être délivrées durant ce week-end à l'ensemble des élèves candidats au baccalauréat dans la wilaya de Blida, a annoncé Abdelkader Bouazghi. La plupart des 25 communes de la wilaya «n'ont pas dépassé le seuil de 50% de la délivrance de ces documents d'identité indispensables pour le passage de l'examen du baccalauréat !», s'est-il exclamé lors d'une réunion du conseil de l'exécutif. La directrice de l'Education de la wilaya a été instruite, à cet effet, de «transporter dans l'après-midi de ce jeudi» l'ensemble des élèves scolarisés n'ayant pas établi leurs cartes nationales biométriques vers les sièges des APC pour «prendre des photos biométriques et se faire délivrer leurs documents d'identité». «La non-délivrance des cartes nationales biométriques est due, aussi, à une absence totale d'un travail de sensibilisation des élèves au niveau

des lycées», a noté le wali. Les services des communes chargés de cette opération devront, de leur côté, travailler «sans arrêt» durant tout le week-end (vendredi et samedi) afin d'achever cette opération, dont la date limite fixée par les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Education nationale expire le 28 février courant, soit dimanche prochain. «Ce retard est inadmissible et les services de l'état civil doivent le rattraper», a recommandé le wali, instruisant le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya de «veiller à l'exécution de cette mesure, prise dans l'objectif de mettre la wilaya de Blida au même niveau que toutes les autres collectivités en matière d'application d'une instruction des hautes autorités du pays».

S. L.

Guelma

Intérêt des jeunes pour les travaux d'installation de réseaux téléphoniques

Les travaux d'installation de réseaux téléphoniques et électriques auxquels se consacrent plusieurs micro-entreprises ont suscité l'intérêt des étudiants présents à la clôture, jeudi, des journées sur l'entrepreneuriat, organisées à l'université de Guelma. Les perspectives offertes par cette spécialité, exercée par des jeunes ayant bénéficié de l'aide de l'Etat dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), ont été longuement débattues au cours du programme d'animation de cette manifestation de sensibilisation ouverte mercredi à la maison de l'entrepreneuriat de l'université

Souidani-Boudjemaâ et à laquelle ont assisté de nombreux étudiants. L'exposé des représentants d'Algérie Télécom sur les avantages offerts localement par cette entreprise aux jeunes désireux d'investir dans ce créneau en bénéficiant d'une formation et d'un plan de charge, a été suivi avec beaucoup d'attention par les étudiants dont plusieurs se sont renseignés sur les modalités de création d'entreprises spécialisées en la matière. L'expérience du jeune Abdelhamid Lounis, ingénieur d'Etat, qui a monté en 2014, dans le cadre du dispositif de l'Ansej, une micro-entreprise spécialisée dans les télécom, a

été assailli de questions par de jeunes étudiants dont quelques-uns ont semblé impressionnés par la prouesse de cet ingénieur qui a créé une quinzaine de postes d'emploi et bénéficié d'un important plan de charge. Neuf micro-entreprises spécialisées dans le montage de réseaux centraux de téléphonie et d'électricité sont aujourd'hui opérationnelles dans la wilaya de Guelma, a indiqué un représentant de l'Ansej, Abdelhakim Boumalit. Cette manifestation d'information et de sensibilisation a été marquée par la participation de plusieurs chefs d'entreprise activant dans plusieurs secteurs, a-t-on constaté.

Fateh J.

Oran

Accord pour la réalisation de trois fermes aquacoles

Un accord a été donné pour l'exploitation, par concession, de trois fermes aquacoles au niveau de la localité de Kristel (Gdyel) à l'est d'Oran, afin d'augmenter la production halieutique au niveau de la wilaya pour les deux prochaines années, a-t-on appris jeudi du directeur de la pêche et des ressources halieutiques. Ces fermes aquacoles, qui entrent dans le cadre de l'investissement privé pour la production de poissons dont le loup de mer et la daurade, viennent d'avoir, après étude des dossiers, l'aval de la wilaya, a indiqué Mohamed Bengrina, soulignant que cet accord est venu renforcer trois autres fermes dont dispose la wilaya d'Oran.

La première ferme produira 400 tonnes de loup de mer et de daurade, la seconde 850 tonnes et la troisième 600 tonnes de ces mêmes espèces de poissons, permettant ainsi de multiplier la production aquacole à Oran entre la fin de l'année 2016 et 2017, a-t-il ajouté. Ces projets, dont les travaux de réalisation seront lancés prochainement, bénéficieront de toutes les facilités et l'accompagnement nécessaires à leur concrétisation, par la wilaya et la direction de la pêche et des ressources halieutiques et autres secteurs, a affirmé le même responsable.

R.R.

Législatives en Iran

Les attentes des électeurs au moment de voter

■ Les Iraniens votaient nombreux hier à un double scrutin, pour ou contre la poursuite de la politique d'ouverture du président modéré Hassan Rohani qui mise sur l'accord nucléaire conclu avec les grandes puissances pour renforcer son pouvoir face aux conservateurs.

Par Ali O.

Quelque 55 millions d'Iraniens étaient appelés à se prononcer pour renouveler deux instances dominées par les conservateurs, le Parlement et l'Assemblée des experts, des religieux chargés de nommer et au besoin de remplacer le guide suprême. De longues files d'attente étaient visibles à Téhéran et dans les grandes villes, selon des images de la télévision d'État et des journalistes de l'AFP.

«D'ores et déjà, 150 personnes ont voté, soit deux fois plus que lors des dernières élections législatives de 2012», déclarait à la mi-journée Mehdi Khazaie, président d'un bureau du centre de Téhéran.

Il y a quatre ans, le taux de participation avait été de 64,2% dans le pays, seulement de 48% à Téhéran. Le guide suprême, Ali Khamenei, a été l'un des premiers à voter dans une mosquée du complexe où il réside à Téhéran. «Tout le monde doit voter, tous ceux qui aiment l'Iran, la République islamique, la grandeur et la gloire de l'Iran», a-t-il estimé après son vote. «Nous avons des ennemis qu'il faut décevoir par le vote», a-t-il ajouté sans les nommer, mais il exprime régulièrement sa méfiance à l'égard des puissances occidentales, en premier les États-Unis, accusés de chercher «à s'infiltrer» en Iran. En votant au ministère de l'Intérieur qui organise les élections, le président Hassan Rohani a lui déclaré que son gouvernement voyait en elles



«une immense marque de confiance» et que l'ensemble des institutions qui en sont responsables allaient garantir qu'elles soient «légitimes et saines». Ces élections sont les premières depuis la conclusion en juillet d'un accord entre les grandes puissances et Téhéran sur le programme nucléaire iranien, qui doit permettre à l'Iran de sortir de son isolement et de relancer une économie affaiblie par près de dix ans de sanctions internationales. En votant à Téhéran, le chef de la diplomatie, Mohammad Javad Zarif, a estimé

qu'après cet accord, les grands pays occidentaux «ont désormais compris qu'il convenait de parler au peuple iranien avec dignité». La plupart des sanctions ont été levées mi-janvier au moment de l'entrée en vigueur de l'accord nucléaire. Le président Rohani, élu en 2013, mise sur cette avancée majeure pour obtenir une majorité favorable au Parlement. Cela l'aiderait à mettre en place une politique de réformes économiques et sociales avant la fin de son mandat en 2017. Les Iraniens ont à choisir parmi 4 844 prétendants, dont près

de 500 femmes, pour renouveler les 290 membres du Parlement et parmi 159 candidats, tous des hommes, pour pourvoir les 88 sièges de l'Assemblée des experts. Les réformateurs avaient en partie boycotté le scrutin de 2012 pour protester contre la réélection qu'ils jugeaient frauduleuse du président conservateur Mahmoud Ahmadinejad en 2009. L'un de leurs leaders de l'époque, Mehdi Karubi, assigné à résidence à Téhéran, a pu voter chez lui, selon les réseaux sociaux. Les réformateurs sont cette année au rendez-

vous même si nombre de leurs responsables ont été écartés de la course par le puissant Conseil des gardiens de la Constitution (conservateur) qui a la haute main sur les élections. Pour augmenter leurs chances, ils ont fait alliance avec les modérés – dont certains peuvent être conservateurs – en présentant une liste commune baptisée «Espoir». Le chef de file de cette liste à Téhéran, Mohammad Reza Aref, a dit espérer en votant que «l'épopée de 2013 (l'élection de Rohani) se répète». Face à eux, une grande coalition des conservateurs qui, en adéquation avec la ligne du guide suprême, s'inquiètent d'un risque d'«infiltration» étrangère en Iran.

Esmat Savadi, électrice de 54 ans, ne cache pas ses sympathies pour cette coalition et dit voter pour montrer «au pays et à l'étranger que nous soutenons le système pour toujours». Les anciens présidents Mohammad Khatami (réformateur) et Akbar Hachemi Rafsandjani (modéré) ont appelé à voter massivement pour les candidats pro-Rohani et ainsi barrer la route «à l'extrémisme». A l'Assemblée des experts, les réformateurs espèrent que ses figures les plus conservatrices seront battues, ce qui serait une victoire majeure pour eux. Car cette Assemblée, élue pour huit ans, pourrait être amenée à désigner le successeur de l'ayatollah Khamenei, âgé de 76 ans. De premiers résultats partiels sont attendus dans la journée d'aujourd'hui.

A. O.



Points chauds

Paradoxe

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a cinq ans, après le scandale du Sofitel impliquant Dominique Strauss-Kahn, alors candidat favori pour représenter le Parti socialiste à la présidentielle de 2012, deux personnalités ont émergé, François Hollande et Martine Aubry. Cette dernière a par ailleurs pendant longtemps été considérée comme la meilleure chance du PS de remporter la présidentielle avant de se voir préférer Hollande par les militants lors des élections primaires. Depuis, celle qui fut la première secrétaire du parti rose durant plusieurs années a choisi de restreindre son activité et visibilité politique à sa seule ville, dont elle est la maire emblématique depuis plus d'une décennie. Mais il semblerait que les dernières annonces du gouvernement socialiste aient convaincu Martine Aubry de faire réentendre sa voix, de concert avec celle de l'écologiste Daniel Cohn-Bendit. «Ce n'est plus simplement l'échec du quinquennat qui se profile, mais un affaiblissement durable de la France qui se prépare», dénoncent-ils dans une tribune publiée cette semaine dans *Le Monde*. L'antagonisme entre la maire de Lille et le duo exécutif Hollande-Valls est de notoriété publique. Mais jamais la charge n'avait été aussi violente, et tout particulièrement contre le Premier ministre français. «Ce n'est plus simplement l'échec du quinquennat qui se profile, mais un affaiblissement durable de la France qui se prépare, et bien évidemment de la gauche, s'il n'est pas mis un coup d'arrêt à la chute dans laquelle nous sommes entraînés», écrivent les 18 signataires, dont l'écologiste Daniel Cohn-Bendit, les députés PS «frondeurs» Christian Paul, Benoît Hamon et l'adjoint (PS) d'Anne Hidalgo à la mairie de Paris, Bruno Julliard. Evidemment, la réponse de Manuel Valls ne s'est pas fait attendre, ce dernier pointant du doigt qu'«il n'y a pas un début de proposition» dans la tribune de ses anciens camarades. Situation paradoxale, de nombreuses personnalités de droite, ont-elles au contraire d'ores et déjà assuré le gouvernement qu'elles voteraient la nouvelle loi sur le travail. Parmi elles, Alain Juppé et Bruno Le Maire qui ont tout deux fait part de leur appréciation de cette loi. Une preuve de plus, certainement, pour la gauche de la gauche à quel point cette loi est une trahison des valeurs de leur famille politique. Reste à savoir si les sympathisants socialistes qui sont nombreux à avoir exprimé leur détachement du PS voient l'émergence de cette alternative à gauche de façon positive ou négative. Surtout, ce que cela signifiera pour la présidentielle de 2017, en l'occurrence si cela impliquera deux candidats socialistes qui s'affrontent avec deux programmes différents.

F. M.

Turquie

Deux journalistes d'opposition remis en liberté

Deux journalistes turcs incarcérés depuis trois mois pour avoir fait état de livraisons d'armes d'Ankara à des rebelles islamistes en Syrie ont été libérés de prison hier, mais seront jugés lors d'un procès en mars. Can Dündar, rédacteur en chef du quotidien d'opposition *Cumhuriyet*, et Erdem Gül, son chef de bureau à Ankara, ont été libérés à l'aube après que la Cour constitutionnelle a rendu un jugement en leur faveur.

Les deux hommes ont été accueillis par leurs proches et leurs soutiens à la sortie du centre de détention de Silivri, à la périphérie d'Istanbul, devant les caméras de télévision. «Enfin libres», jubilaient *Cumhuriyet* sur son site.

Arguant que «leurs droits à la liberté personnelle et à la sécurité ont été violés», la Cour constitutionnelle, la plus haute autorité judiciaire du pays, avait ordonné jeudi qu'un tribunal pénal mette un terme à cette «violation».

«Je pense que c'est une décision historique», a déclaré à sa sortie de prison M. Dündar. «Elle s'applique à tous nos collègues, à la liberté de la presse et à la liberté d'expression», a-t-il ajouté.

«Nous allons continuer (à nous battre) pour la liberté de la presse jusqu'à ce que le camp de concentration que vous voyez derrière nous devienne un musée», a lancé le journaliste de 54 ans, célèbre en Turquie, qui s'est laissé pousser la

barbe en prison. Farouches adversaires du régime islamo-conservateur turc, MM. Dündar et Gül sont accusés d'espionnage, de divulgation de secrets d'État et de tentative de coup d'État, et écroués depuis la fin novembre.

En cause, la diffusion en mai d'un article et d'une vidéo sur l'interception par des gendarmes turcs en janvier 2014 à la frontière syrienne de camions appartenant aux services secrets turcs (MIT) et transportant des armes destinées à des rebelles islamistes en Syrie, une crise dans laquelle la Turquie s'est progressivement enlisée.

Le parquet d'Istanbul a requis à leur encontre la prison à vie, provoquant une onde de choc, et fixé la date de l'ouverture de leur procès au 25 mars.

Les deux hommes restent sous contrôle judiciaire et il leur est interdit de quitter le territoire turc. Mais de l'avis des experts juridiques, la cour d'assises qui les jugera «devra prendre en considération les arguments de la Cour constitutionnelle» et l'acte d'accusation pourrait être amendé.

L'incarcération des deux journalistes, depuis 92 jours déjà, a suscité un tollé en Turquie comme hors de ses frontières: une campagne internationale a été entamée pour réclamer leur libération. L'Union européenne, à laquelle souhaite de longue date adhérer la Turquie, a également demandé

leur remise en liberté. Publié à quelques jours des élections législatives de juin 2015, l'article incriminé avait provoqué la fureur du président turc, dont le gouvernement a toujours catégoriquement nié tout soutien aux groupes islamistes hostiles au président syrien Bachar al-Assad, dont il réclame avec insistance le départ depuis le début de la guerre civile en Syrie.

Les autorités avaient alors affirmé que le convoi intercepté contenait de «l'aide» destinée aux turcophones de Syrie.

Le chef de l'État, qui a personnellement porté plainte contre les deux journalistes avait promis qu'ils allaient payer «le prix fort».

Le gouvernement turc au pouvoir depuis 2002 est régulièrement montré du doigt par les ONG de défense des droits de l'Homme et de la presse, qui lui reprochent ses pressions de plus en plus grandes sur les médias et l'accusent de vouloir museler la presse indépendante.

Depuis son élection à la présidence en 2014, M. Erdogan a multiplié les poursuites pour «insultes», visant aussi bien artistes et journalistes que simples particuliers, un délit passible de quatre ans de prison.

La Turquie pointe à la 149^e place sur 180 au classement mondial de la liberté de la presse publié par Reporters sans frontières (RSF), juste devant la Russie.



Don culturel de la Chine

L'opéra d'Alger bientôt ouvert au public

■ Un nouveau lieu culturel sera réceptionné avant le mois de juin. Il s'agit de l'opéra d'Alger qui sera achevé avant le mois de ramadhan, selon le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi.



Ph. DR

d'Alger, Abdelkader Zoukh, des représentants des ministères des Affaires étrangères et de l'Habitat et de l'Urbanisme ainsi que le président de l'opéra, nommé récemment, Noureddine Saoudi, outre un grand nombre de cadres du ministère de la Culture.

A l'issue de la cérémonie de signature, le ministre et l'ambassadeur chinois ont effectué une visite au site du projet à Ouled Fayet (ouest d'Alger) où ils ont inspecté les différentes salles de l'opéra avant la remise symbolique des clefs.

Les travaux d'aménagement extérieur sont toujours en cours, y compris la route principale menant vers l'opéra et le deuxième parking, a-t-on constaté sur place. L'opéra d'Alger, dont la première pierre a été posée en 2012, est un don de la Chine d'une valeur de 30 millions d'euros, et ce, à l'occasion de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en Chine en 2006.

A.S./APS

Par Ables selles

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a annoncé que l'opéra d'Alger «ouvrira ses portes avant le mois de ramadhan» avec le «parachèvement des travaux d'aménagement extérieur», ajoutant que la formation des techniciens algériens était «en cours».

A l'issue de la cérémonie de signature du procès de réception officielle du projet de l'opéra d'Alger au Palais de la culture avec l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Guangyu, M. Mihoubi a précisé que cette infrastructure «est achevée sur les plans technique et artistique et il ne reste que les travaux d'aménagement extérieur avant d'annoncer la date d'ouverture

qui sera fixée par le président de la République». Cette réalisation «reflète l'amitié de longue date entre l'Algérie et la Chine qui remonte à plus de 60 ans», a-t-il dit, exprimant le souhait que cet édifice puisse mettre en valeur la diversité de la culture et du patrimoine de l'Algérie à l'instar de l'Orchestre symphonique et du Ballet national. L'ambassadeur de Chine à Alger a pour sa part

exprimé son «immense satisfaction» quant à la concrétisation de ce projet qui «s'inscrit dans le cadre du partenariat global entre les deux pays et les relations d'amitié entre les deux peuples», ajoutant que «les techniciens chinois assureront l'accompagnement à leurs homologues algériens pour une durée d'une année». La cérémonie a été marquée par la présence du wali

Commémoration

38^e anniversaire de la mort de Abdelkrim Dali

Le 38^e anniversaire de la mort de cheikh Abdelkrim Dali, un des leaders de la chanson andalouse en Algérie, a été commémoré jeudi à Tlemcen.

Cette manifestation commémorative, initiée par l'association des anciens élèves de la «Médessa» et de «l'Ecole musulmane française de Tlemcen», en collaboration avec la direction de la culture, a permis de revisiter le parcours artistique de ce chantre de la chanson andalouse, à travers des documents d'archive et des témoignages de ses contemporains.

Dans une rencontre conviviale au Palais de la culture Abdelkrim-Dali, les amoureux de la chanson traditionnelle et les fans du

regretté chanteur ont évoqué, tour à tour, le parcours de cet artiste, affirmant en substance qu'il a réussi à allier avec brio entre les écoles de Tlemcen et d'Alger de musique andalouse et à inventer un genre propre à lui. Des noubas de musique en raml, maya et dil ont été reproduites lors de cette cérémonie, en plus de partitions de haouzi et aroubi, par un orchestre de deux écoles musicales monté par le chercheur et musicien Nadir Maarouf spécialement pour animer cette soirée musicale.

A noter qu'une stèle commémorative a été érigée au niveau de la modeste maison où est né cheikh Abdelkrim Dali en 1914, située à Derb Tahtaha à Tlemcen.

L'artiste défunt a entamé sa carrière artistique à l'âge de 11 ans comme percussionniste sur derbouka au sein de l'orchestre dirigé par Abdeslam Bensari qui a découvert son talent, et cheikh Omar Bakhchi s'est chargé de son tutorat après la mort de son père.

Ses enregistrements remontent aux années 1929 et 1930 avec l'orchestre de Cheikh Tetma, pour s'illustrer ensuite dans le monde de la chanson et s'installer à Alger où il exerça comme professeur au conservatoire de Hussein Dey en 1951, avant de participer à plusieurs festivals et manifestations artistiques. Abdelkrim Dali mourut le 20 février 1978. M.K.

Théâtre régional d'Oran

«Meursault, contre-enquête» remporte un vif succès

La pièce «Meursault, contre-enquête», adaptée du roman de Kamel Daoud, présentée mercredi soir au théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran, a remporté un vif succès. Le comédien algérien, Ahmed Benaïssa et la chanteuse italienne, Anna Anderotti, ont eu droit à une longue «ovation» pour leur prestation dans cette pièce. Dans une salle comble, le public oranais a découvert un Ahmed Benaïssa magistral et une Anna Andreotti d'un grand talent. Dans un décor très sobre, réduit au maximum, une table et trois chaises et des draps blancs accrochés dans l'arrière-plan pour suggérer une terrasse, la force était à la parole, au jeu, aux expressions des comédiens dans cette œuvre théâtrale. Ahmed Benaïssa, campant le rôle du fils, Haroun, et Anna Andreotti incarnant la mère, ont gratifié le public de

deux monologues. Haroun tonitruant, expressif, expansif. La mère évasive, réprimée, s'exprimant dans un chant incompréhensible à la limite de l'onomatopée, mais néanmoins expressif. Une complainte rageuse, dont on ne saisissait pas les paroles, mais qu'on devinait, le tout agrémenté par des mimiques qui disaient tout. En somme, les deux personnages se rejoignent dans un seul et unique échange, une symbiose.

Dans cet échange de paroles inégal entre un fils et sa mère, apparaissaient en filigrane deux morts en toile de fond : Moussa, frère de Haroun et l'Arabe sans nom, tué par Meursault. Philippe Berling a adapté pour la scène le roman de Kamel Daoud, «Meursault, contre-enquête». Le roman est un cri, un monologue déchirant prononcé par un vieil homme déchiré : Haroun, frère

de Moussa, l'Arabe sans nom, tué en 1942 par Meursault dans l'œuvre «L'Etranger» d'Albert Camus, de laquelle Kamel Daoud a puisé la trame de son roman «Meursault, contre-enquête».

Philippe Berling a choisi de faire entendre sur scène le monologue du vieil homme qui ne peut se séparer de ses souvenirs et qui les jette comme pour s'en libérer, en présence de la mère, ombre survivante avec un grain de folie. Pressenti pour le «Prix Goncourt 2014», l'auteur algérien Kamel Daoud n'a finalement pas obtenu la récompense, mais le Goncourt du premier roman. Il a été salué par la critique et distingué par le «Prix François Mauriac» ainsi que le Prix littéraire des 5 Continents décerné par l'Organisation internationale de la francophonie. S.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Jusqu'au 27 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaoudet

Gassouma, Amel Benghezala, Smaïl Ouchen et Hammouche Noureddine.

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Télémy, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de février :

Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Aïda Gallery (villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 28 février :

Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalifa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit.

Galerie des ateliers Bouffée d'art

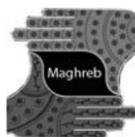
Jusqu'au 3 mars :

Exposition-vente collective par les artistes Hssicen Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey.

Espace Espagne

Jusqu'au 3 mars :

Exposition collective «Art Propos» avec les artistes Abdeljalil Machou, Mejda Benchaâbane, Djamel Talbi, Mohamed Boucetta, Athmane Allalou, Ali Grib et Selma Dahman.

40^e anniversaire de la RASD

Une célébration sur fond de vaste soutien au peuple sahraoui

■ La célébration aujourd'hui du 40^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) intervient dans une conjoncture marquée par une vaste campagne de soutien au peuple sahraoui qui lutte pacifiquement pour son indépendance et son droit à l'autodétermination.

Par Salah Harireche

Proclamé le 27 février 1976 par le Front Polisario à Bir Lehlou au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui, la RASD ne cesse, en effet, de réaliser des succès sur la scène internationale et attire des adhérents à sa cause juste. Il s'agit notamment de la poursuite de sa reconnaissance par des Etats, l'élan de solidarité pour la protection et le respect des droits de l'Homme dans les territoires occupés, et les verdicts prononcés en faveur de la RASD, à travers le combat que mène le Front Polisario pour la protection des richesses sahraouies illégalement exploitées par l'occupant marocain. La commémoration



Ph.D.R.

de cet événement intervient également au lendemain de l'annonce retentissante de la visite dans la région, à partir du 6 mars prochain, du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui avait auparavant appelé à la reprise de négociations «sérieuses et responsables» entre les deux partis au conflit, le Maroc et le Front Polisario.

Soutien croissant au référendum d'autodétermination

Par ailleurs, plusieurs actions sont menées à travers le monde pour exiger du Conseil de sécurité de l'ONU l'organisation du référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui. Une pétition a été initiée, dans ce sens, par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, à l'échelle européenne, voire mondiale. Dans un appel intitulé «Sahara occidental-Référendum maintenant», les initiateurs de cette campagne demandent au Conseil de sécurité d'organiser,

avant la fin de l'année 2017, le référendum d'autodétermination au sein de la population sahraouie suivant les règles du Plan de paix de 1991. «Le peuple sahraoui doit pouvoir jouir pleinement de son droit à disposer de lui-même, ainsi que l'établit la Charte des Nations unies», ne cesse-t-on de marteler. En outre, des appels sont lancés pour la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines et l'arrêt des pratiques de harcèlement et de déportation perpétrées contre eux par les autorités d'occupation marocaines et à faire la lumière sur le sort de plus de 651 disparus sahraouis aux mains du Maroc. Forts d'un tel soutien, les Sahraouis célébreront la proclamation de leur Etat sur fond de victoires réalisées grâce aux efforts de leur représentant légitime, le Front Polisario, qui milite également pour la dotation de la Minurso (mission de l'ONU) d'un mécanisme pour protéger et surveiller les droits de l'Homme au Sahara occidental occupé et les

rapporter, l'arrêt du pillage des ressources naturelles ainsi qu'au démantèlement du mur de la honte marocain qui représente un crime contre l'humanité.

Un combat pour la mise en place des institutions

Abordant cet événement, les médias sahraouis ont rappelé «les quatre décennies de mise en place institutionnelle vers la libération et le recouvrement de la souveraineté totale de la RASD sur l'ensemble de ses territoires». «Durant 40 ans, le peuple sahraoui a réussi, grâce à ses sacrifices et son unité nationale, à consolider l'entité sahraouie et construire ses institutions nationales malgré les conditions difficiles d'asile et le manque des moyens», a notamment écrit l'agence de presse sahraouie SPS. Les Sahraouis se souviennent aujourd'hui des premières étapes de la création et la construction des institutions de l'Etat sahraoui qui était plus d'un

rêve et d'un miracle, a ajouté SPS. Elle a, dans ce sillage, rappelé la mise en place du premier gouvernement sahraoui, le 5 mars 1976, en dépit du manque des moyens et l'exode des milliers de personnes fuyant l'invasion marocaine de leur territoire vers l'asile dans une situation de terreur, d'épidémie et leur besoin d'abri et de nourriture. «L'armée de libération populaire sahraouie (ALPS) a mené des batailles acharnées contre les envahisseurs marocains soutenus par les plus grandes puissances coloniales dans le monde», a indiqué, par ailleurs, l'agence. «La lutte armée était un facteur indispensable dans la réalisation des acquis au niveau national et international, y compris la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique par plus de 80 pays à travers le monde et le soutien aux revendications légitimes du peuple sahraoui et à sa juste lutte pour l'autodétermination et l'indépendance», ont, pour leur part, soutenu des observateurs. S'exprimant à la veille de cet anniversaire, un responsable sahraoui, Brahim Ghali, a indiqué que la RASD célébrera cette année (27 février) l'anniversaire de sa proclamation ainsi que celui de sa «maturité» après 40 ans de lutte. «La RASD est devenue un Etat mûr. Elle a prouvé, dans les instances internationales, son mérite à survivre et à continuer à exister», a indiqué M. Ghali, ex-ambassadeur sahraoui à Alger, affirmant que «les acquis du peuple sahraoui sont irréversibles et sa victoire est imminente».

S. H./APS

Gouvernement d'union nationale

Les Libyens dans l'attente d'une nouvelle séance du Parlement

Le Parlement libyen reconnu à l'étranger a repoussé à la semaine prochaine le vote sur le gouvernement d'union nationale, au moment où la communauté internationale ne cesse de souligner l'importance de lutter contre le terrorisme en Libye «dans le cadre de la légalité internationale». Faute de quorum, le Parlement basé à Tobrouk (est), n'a pas pu tenir mardi dernier une séance consacrée au vote sur le gouvernement d'union nationale et a reporté, de ce fait, l'examen de cette question à la semaine prochaine. «Le quorum requis pour la réunion (89 députés) n'a pas été atteint, donc le président de la chambre a levé la séance», a indiqué le député Mohamed al-Abbani. «(...), la séance de vote a par conséquent été renvoyée à la semaine prochaine», a confirmé le député Ali Al-Qaidi qui a expliqué que ce report était dû aux divergences entre les députés autour du «programme du gouvernement unitaire». Les députés plaident, selon un autre parlementaire, pour un vote sur l'inclusion de l'accord politique, conclu en décembre 2015, dans la Constitution de 2011 avant le vote sur le gouvernement d'union. Après d'âpres discussions, le Conseil présidentiel libyen avait annoncé la formation d'un gouvernement

d'union nationale de 18 membres, dont cinq ministres d'Etat et trois femmes, qu'il a soumis au Parlement reconnu, dont l'approbation va permettre l'émergence d'un cadre institutionnel légal susceptible de régler la

crise politique et sécuritaire qui secoue la Libye depuis les troubles de 2011 ayant renversé le dirigeant Maamar Kaddafi. Le Conseil présidentiel est composé de neuf membres de factions rivales libyennes et

dirigé par Fayez al-Sarraj, appelé à devenir le Premier ministre selon un accord conclu sous l'égide de l'ONU, entre des représentants des deux Parlements rivaux libyens.

Hatem B./Agences

Grève générale au Maroc

Le taux de participation dépasse 84%

La grève nationale générale, observée à l'appel des Centrales syndicales les plus représentatives au Maroc, a été un «grand succès, le taux de participation ayant dépassé 84%», ont estimé les centrales syndicales. Dans un communiqué conjoint, L'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération démocratique du travail (CDT), l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM), la Fédération démocratique du travail (FDT) et le Syndicat national de l'enseignement supérieur, relèvent que la grève nationale générale de 24 heures, observée mercredi à leur appel a été un «grand succès et le taux de participation a atteint plus de 84%», dépassant ainsi «toutes les prévisions». La grève «a été observée dans un climat empreint de conscience et de responsabilité de manière globale dans

toutes les régions, provinces et villes du Maroc et dans l'ensemble des secteurs professionnels et des administrations et services publics», indique le même communiqué, notant que cette grève a concerné «toutes les composantes du tissu économique et des services ainsi que l'ensemble des administrations et services de la fonction publique et les départements ministériels». Les Centrales syndicales ont décidé d'observer une grève nationale de 24 heures face à «l'intransigeance du gouvernement et sa politique de fuite en avant ainsi que ses tentatives d'imposer le fait accompli en suspendant le dialogue social et en refusant d'assumer ses responsabilités politiques et sociales». Les Centrales syndicales ont imputé au gouvernement la responsabilité de «ce qui pourrait découler de la persistance dans son intransigeance

et de l'absence de dialogue en termes de tensions sociales qui pourraient conduire le pays à l'instabilité», notant que «la situation ne supporte pas de continuer d'ignorer le traitement des questions et des problèmes sociaux qui se posent». La grève intervient dans le contexte de recul des acquis sociaux, notamment dans le sillage de la réforme des caisses de compensation et de retraite à propos de laquelle le gouvernement refuse tout dialogue. Cette grève générale intervient, par ailleurs, dans le sillage d'un programme de protestation nationale marqué par une marche nationale organisée le 29 novembre dernier à Casablanca, une grève générale dans la Fonction publique le 10 décembre dernier et un mouvement de protestation devant le Parlement à Rabat le 12 janvier dernier.

R.M.

Coup-franc direct

C'est une défaite et non une victoire

Par Mahfoud M.

En faisant rallier l'ancien joueur lyonnais, actuellement à Lille, Benzia, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, pensait avoir fait un acte de bravoure au point où il s'est pris en photo avec ledit joueur comme si cela était une très grande victoire. Certes, il s'agit d'un joueur qui a des qualités techniques appréciables et devrait donner un plus à l'équipe nationale, mais cela ne veut pas dire pour autant que nous avons mis la main sur un crack qui va illuminer la planète, d'autant plus qu'il sera difficile de détrôner l'actuel buteur des Verts, Islam Slimani. Raouraoua doit savoir aussi que le fait de recourir systématiquement aux joueurs détenteurs de la double nationalité civile et sportive est une défaite et non une victoire. Le patron de la FAF opte toujours pour la solution de facilité et se désintéresse que le niveau du championnat national soit aussi médiocre. Comment expliquer alors le fait qu'il ne s'intéresse au football local que lorsqu'il est amené à tenir une assemblée générale. Doit-on à chaque fois faire notre marché sur le vieux continent et attendre que la France nous forme des joueurs ? Il est temps que les responsables de la balle ronde nationale trouvent une solution rapide à ce problème et s'investissent véritablement en lançant les centres de formation dans notre pays. **M. M.**

Equipe nationale

Adam Ounas et d'autres bientôt chez les Verts

APRÈS Benzia qui a définitivement opté pour l'Algérie, Adam Ounas devrait lui emboîter le pas d'ici la fin de la saison ou le début de la prochaine. Annoncé par le quotidien *L'Equipe*, le dossier semble clos. Et selon les sources au sein de la FAF, le jeune Adam Ounas aura le temps de bien s'installer dans son club avant de se positionner avec les Verts. Si le jeune joueur s'est donné un

an, du côté de la FAF on attend le Bordelais pour le début des éliminatoires à la Coupe du monde 2018, soit à l'automne 2016. D'autre part, la fédération a dans son viseur plusieurs autres jeunes joueurs et aimerait qu'ils se positionnent vite, toutefois cette volonté n'a pas pour but d'«engager» des jeunes au profit de l'équipe U23, mais plutôt de sécuriser l'avenir de l'EN A.

AGO de la FAJ

Mati affirme être satisfait des résultats

LE JUDO algérien a réalisé, durant l'année 2015, des résultats «corrects» et «prometteurs» notamment chez les jeunes catégories, a estimé jeudi à Alger le président de la Fédération algérienne de judo, Messaoud Mati, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire (AGO). «En 2015, le judo algérien a réalisé des résultats corrects et parfois très positifs comme ça a été le cas aux Jeux africains de Brazzaville avec une moisson de sept médailles d'or, sans oublier la brillante participation de nos jeunes lors du championnat d'Afrique cadets-juniors en Egypte», s'est félicité le président de la FAJ dans son exposé au cours de l'AGO tenue à la salle de conférences de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. Les bilans moral et financier de l'exercice 2015 ont été unanimement approuvés par les 57 membres présents sur les 82 composant l'AG (quorum atteint). L'aspect technique a suscité un large débat entre les membres en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Salah Boutagou. «2015 était une année préolympique et quatre de nos judokas (Bouyakoub, Zourdani, Tayeb et Benamadi), drivés par Yacine Sellini, sont en pole position en vue d'une qualification aux JO-2016. Nous allons mettre le paquet pour garantir la présence d'un maximum d'athlètes à Rio», a assuré Mati. Intervenant sur ce point, Nacer Ouarab, qui siège à l'Union africaine de judo (UAJ), membre de droit de l'AG, a appelé la Fédération à «mettre tous les atouts de (son) côté» pour une représentation «honorable» au Brésil. L'autre question traitée

par l'AG était l'enrichissement du projet de statut des Ligues régionales de judo, initié par les membres eux-mêmes et qui sera identique aux missions des Ligues de wilaya. Pour sa part, le président de la Ligue de la wilaya de Tizi Ouzou, Karim Debiane, a appelé au «retardement» de l'adoption du projet de statut pour permettre d'apporter des contributions à son enrichissement, citant à titre d'exemple l'article 8 relatif à la composante de l'Assemblée générale. «Le projet prévoit deux représentants élus et mandatés par chaque Ligue de wilaya. Je souhaite que la représentation soit proportionnelle et pas figée. Le nombre de clubs affiliés doit être pris en compte», a-t-il préconisé. Le principe de création de Ligues régionales a été validé «sous réserve d'enrichissement» qui se fera dans le cadre d'une commission officiellement installée.

Gel de l'article 6 du décret exécutif

Le judo, l'athlétisme et la boxe rejoignent la fronde

LES DISCIPLINES de judo, de boxe et d'athlétisme se sont jointes aux clubs des sports collectifs de basket-ball, volley-ball et handball, contestant la «lenteur» enregistrée dans le gel de l'article 6 du décret exécutif N. 15-74 du 16 février 2015, a-t-on appris du coordinateur de la commission ad hoc interclubs, Djamel Benalioua. «Le judo, la boxe et l'athlétisme, considérés comme des disciplines olympiques d'intérêt général et d'utilité publique, se sont joints au mouvement de protestation contre l'article 6, initié en janvier dernier par les clubs des sports co. L'engagement du ministre de la Jeunesse et des Sports de geler cet article n'a pas été respecté», a affirmé Benalioua. L'article 6, applicable depuis février courant, prévoit des sanctions pénales contre chaque responsable de club qui verserait des indemnités à un athlète. Les clubs des championnats nationaux de basket-ball, volley-ball et handball avaient menacé de boycotter les compétitions en janvier dernier, avant que cette décision ne soit annulée suite à une rencontre avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, qui s'est engagé à geler l'article en question.

Ligue 1 Mobilis (21^e journée) Le CRB et le DRBT en péril

■ La suite de la 21^e journée qui aura lieu aujourd'hui promet beaucoup avec des duels au sommet, que ce soit pour les premières loges ou dans la lutte pour la survie.



Les Belouizdads en conquérants à Constantine

Par Mahfoud M.

Ainsi, le CR Belouizdad, qui se retrouve à la deuxième place du classement général, aura à effectuer un déplacement périlleux à Constantine pour donner la réplique au CSC local vaincu depuis trois matchs, mais qui se retrouve quand même dans une place peu enviable. Le Chabab qui reste sur quatre matchs sans victoire, aura à cœur d'endiguer cette série noire, mais cela passera par une réaction à Constantine face à une équipe des Sanafirs qui aspire à préserver sa dynamique. La mission s'annonce difficile pour les poulains d'Alain Michel qui doivent puiser dans les plus profondes de leurs ressources pour espérer réussir une bonne performance à Constantine. Le DRB Tadjanet

sera en appel à Tizi-Ouzou pour croiser le fer avec la JSK dans un match qui devrait a priori revenir aux locaux, en quête de rachat.

Les joueurs de l'entraîneur français Dominique Bijotat, battus à Relizane par le RCR (1-0), seront contraints de réagir dans leur antre du 1^{er}-Novembre pour s'éloigner de la zone de turbulence. Ils devront quand même faire très attention à cette formation de Tadjanet qui se présentera en conquérant.

Le DRBT, véritable révélation de la saison, va effectuer son second déplacement de rang après avoir forcé l'USM Harrach au partage des points (1-1) lors de la précédente journée.

Dans le bas du classement, le RC Relizane sera en péril à Oran face au MCO dans un match à «six points» pour les deux antagonistes. L'USM Blida pourrait se retrouver en position de relé-

gable dans le cas d'un faux pas chez le NA Hussein Dey, auréolé par une qualification en Coupe acquise sur le terrain du tenant du trophée le MO Béjaïa.

Enfin, l'ASM Oran se rendra du côté de la Mitidja pour affronter le RC Arbaâ, lanterne rouge avec 10 points seulement, et dont l'avenir en Ligue 1 est plus que jamais compromis.

Outre le match MOB-USMA qui s'est joué à huis clos, trois autres rencontres se disputeront sans la présence du public ce week-end, soit la moitié des matchs de cette 21^e journée.

M. M.

LE PROGRAMME :

Samedi 25 février 2016 à 16h
MCO-RCR (huis clos)
RCA-ASMO
NAHD-USMB
JSK-DRBT
CSC-CRB (huis clos)

Coupe d'Algérie (1/4 de finale)

B. Ghriss-MCA aura lieu au stade de l'Unité africaine de Mascara

LE MATCH ARB Ghriss-MC Alger, pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, et dont la domiciliation a suscité la polémique, a été finalement programmé au stade de l'Unité africaine de Mascara, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet. L'ARB Ghriss, cen-

drillon de l'édition actuelle de l'épreuve populaire, recevait jusque-là au stade communal, Meflah-Aouad de Mascara. La commission de l'organisation de la Coupe d'Algérie a refusé toutefois de domicilier dans ce stade le match en question, estimant qu'il ne répondait pas aux critères. Le stade de l'Unité africaine, d'une capacité d'accueil de 25 000 places, est fermé depuis plusieurs mois, pour travaux de réhabilitation.

Programme des quarts de finale:

Vendredi 4 mars 2016 à 15h30
Stade 8-Mai 1945 de Sétif : ES Sétif - USM Bel Abbès
Stade 20-Août 1955 d'Alger : NA Hussein-Dey - Paradou AC
Samedi 5 mars 2016
OPOW de Tébessa : US Tébessa - ASB Maghnia (15h30)
Stade Unité africaine de Mascara : ARB Ghriss - MC Alger (16h00).

FC Valence

Feghouli buteur et passeur à Vienne

ALORS qu'il n'avait pas participé au match aller remporté 6-0 par Valence, Sofiane Feghouli était titulaire à Vienne pour une victoire 0-4 contre le Rapid, avec un but et une passe à la clé.

L'Algérien était placé dans un rôle de milieu de terrain droit, plus axial et en retrait que d'habitude, et c'est Rodrigo, qui jouait sur l'aile, qui a ouvert le score à la 59^e minute, avant que Sofiane Feghouli, lancé plein axe par Danilo Barbosa, n'ajou-

te le second, quatre minutes plus tard, d'une tir croisé du droit (63'). Moins de 10 minutes plus tard, c'est lui qui s'enfonça toujours plein axe balle au pied, avant de lancer Piatti d'un délicieux extérieur du pied droit entre les deux défenseurs, pour que l'Argentin ajoute le troisième (72').

Valence se qualifie donc très facilement aux 1/8^e de finale de l'Europa League et connaîtra son adversaire demain après le tirage au sort.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Dans le sud et l'ouest du pays

Arrestation de 36 contrebandiers et 4 immigrants clandestins

TRENTE-SIX contrebandiers de différentes nationalités africaines et quatre immigrants clandestins ont été arrêtés jeudi dans le sud et l'ouest du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset et d'In Guezzam ont arrêté, le 25 février 2016, vingt-neuf contrebandiers de différentes nationalités africaines et ont saisi trois détecteurs de métaux, sept téléphones portables et deux véhicules tout-terrain», note la même source.

D'autre part, des éléments des gardes-frontières relevant

du secteur opérationnel de Tlemcen «ont arrêté six contrebandiers et ont saisi une quantité de 360 litres de carburant et 500 cartouches de cigarettes destinées à la contrebande».

Au niveau du secteur opérationnel d'Oran, les éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté deux immigrants clandestins et ont saisi une quantité de 1 250 bouteilles de différentes boissons».

Dans le même contexte, un détachement relevant du secteur opérationnel de Djanet et des éléments de la Gendarmerie nationale d'El Oued «ont arrêté, le 25 février 2016, deux immigrants clandestins de nationalité marocaine, un contrebandier de nationalité soudanaise et ont saisi un véhicule tout-terrain», ajoute la même source.

Anis H./APS

Hydraulique

Plus de 4 milliards m³ d'eau emmagasinés par les barrages du pays

UN VOLUME de 4,62 milliards m³ d'eau est emmagasiné actuellement par les 65 barrages en exploitation à travers le pays, soit un taux de remplissage global de 67,56%, a appris l'APS auprès du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

Les apports en eau réalisés suite aux dernières précipitations enregistrées dans plusieurs wilayas ont été de près de 8 millions m³ dont plus de 60% l'ont été dans la région Est du pays. Concernant la situation hydrique par région, celle du Centre du pays, qui compte 12 barrages, a enregistré un apport de 1,4 million m³, portant le volume mobilisé à plus de 1,04 milliard m³, soit un taux de remplissage de 64,42%.

Dans la région du Cheliff (ouest) où les apports ont été de 760 000 m³, le volume mobilisé

dans ses 17 barrages est de l'ordre de 898,42 millions de m³, soit un taux de remplissage de 52,56%.

Avec ses 13 barrages, la région Ouest du pays a enregistré des apports de l'ordre de 569 000 m³, portant le volume mobilisé à 667,23 millions m³, soit un taux de remplissage de 65,92%.

La région Est a enregistré, quant à elle, un apport de plus de 5,2 millions m³, portant le volume des stocks au niveau de ses 23 barrages à plus de 2 milliards m³, soit un taux de remplissage de 80,10%.

Le taux de remplissage des barrages opérationnels au niveau national devrait augmenter du fait de la fonte des neiges qui renforcera davantage ces volumes dans les prochains jours, précise-t-on.

Hani Y.

Tunisie

Un commerçant condamné à trois mois de prison pour avoir abattu illégalement un arbre

UN COMMERÇANT qui a abattu illégalement un eucalyptus géant à Carthage (banlieue de Tunis), a été condamné jeudi à trois mois de prison ferme, a-t-on indiqué de source judiciaire. «Le tribunal de Carthage a décidé de condamner la personne ayant abattu sans autorisation cet arbre à trois mois de prison ferme, pour atteinte aux biens d'autrui», a indiqué le porte-parole du parquet, Kamel Barbouche. Le condamné, qui a également écopé d'une amende

de 1 000 dinars (environ 450 euros), dispose de 10 jours pour faire appel, faute de quoi il sera placé sous les verrous, selon une autre source judiciaire. D'après des médias locaux, ce propriétaire d'une pâtisserie de Carthage avait procédé lundi, sans autorisation, à la découpe de l'arbre, qui dissimulait la façade de son commerce. Cet abattage a suscité l'indignation de résidents du quartier, qui ont lancé une pétition réclamant l'intervention des autorités. R. I.

WASHINGTON ET MOSCOU ANNONCENT UNE TRÊVE EN SYRIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Le concours du village le plus propre lancé dès mardi

■ L'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Tizi Ouzou a annoncé le lancement de son concours Rabah-Aissat des villages les plus propres dès mardi prochain.

Par Hamid Messir

La commission santé, hygiène et protection de l'environnement de l'APW est chargée de superviser ce concours qui a décidé d'associer pour cette 4^e édition la direction locale de la santé ainsi que les représentants de 6 associations activant dans le domaine de l'environnement.

Les villages intéressés par ce concours sont invités à se rapprocher de l'APW pour retirer les formulaires de participation durant la période des inscriptions fixée à plus d'un mois.

Les organisateurs espèrent susciter une large participation parmi les plus de 1 500 villages que compte la wilaya de Tizi Ouzou d'autant plus que le nombre de participants aux éditions précédentes n'a jamais atteint la centaine.

Il est à rappeler que l'institutionnalisation de ce concours vise à freiner «la dégradation de l'environnement, les pollutions diverses de l'eau, de l'air, des sols, la destruction de la biodiversité, l'urbanisation intensive, qui ont des répercussions graves sur la santé humaine».

L'APW de Tizi Ouzou a multiplié ces dernières années des

actions dans ce même contexte afin que la population prenne «conscience quant à l'importance d'améliorer la situation et redonner à la wilaya son label de propreté».

Démantèlement d'une association de malfaiteurs

Une association de malfaiteurs a été démantelée par les éléments de la Sûreté nationale à Tizi Ouzou, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication du même corps de sécurité. Selon les indications fournies par la même source, c'est suite à une «plainte émanant d'un citoyen, résidant au lotissement Aner-Amellal de la ville de Tizi-Ouzou, pour vol par effraction de bijoux et numéraires, dont il a été victime, que les éléments de la 6^e sûreté urbaine de Tizi-Ouzou, ont entamé une enquête qui a permis d'identifier et d'arrêter les auteurs au nombre de quatre dont deux majeurs, âgés de 20 et 21 ans, et deux mineurs, âgés de 17 et 14 ans, et récupérer quelques objets volés (bijoux) et une somme d'argent». Présentés au parquet de Tizi-Ouzou, mercredi dernier, pour association de mal-

faiteurs en vue de la commission de crime, et vol en réunion et par effraction, les deux majeurs ont été placés en détention préventive. Alors que les deux mineurs ont été placés sous contrôle judiciaire.

Un centre d'entraînement pour la JSK

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Tizi Ouzou vient de confier des travaux de réalisation d'un centre d'entraînement au profit du club professionnel kabyle, la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK).

Le site de cette infrastructure implanté dans la commune de Tizi Ouzou est constitué de trois lots. En effet, il est question de réalisation d'un stade en gazon synthétique et un terrain de football en gazon naturel, d'une unité de soins et de récupération et d'un bloc de vestiaires.

Le montant des deux lots de ce projet confiés à deux entreprises privées en attendant l'attribution du 3^e lot portant réalisation d'une unité de soins et de récupération est de plus de 212 millions de dinars. Le délai de réalisation est de 8 mois.

H. M.